

## **Séance du Conseil communal du 16 décembre 2020**

### **Convocation et annonce du 10 décembre 2020**

**Présents :** ZOVILÉ-BRAQUET Marion (CSV), bourgmestre, SCHILTZ Fernand (LSAP), échevin, JUNGBLUT Tom (CSV), échevin, LORENT Guy (DP), EIFES Eric (DP), DI GENOVA Jean-Pierre (CSV), LAKAFF Laurent (CSV), ARRENSDORFF Jean-Jacques (Déi Gréng), SCHMIT Claude (Déi Gréng), WEYMERSKIRCH Patrick (LSAP), conseillers communaux, TAZIAUX Tim, secrétaire communal f. f., REIFFERS Cindy, rédactrice du rapport

**Excusé :** SCHMITZ Jean-Pierre (CSV)

#### **1. Définition du lieu de la réunion du conseil communal**

Le conseil communal décide à l'unanimité des voix de définir le Centre culturel de Moutfort comme lieu de cette séance du conseil communal.

#### **2. Personnel communal**

Huis clos

#### **3. Création d'un poste**

Le conseil communal décide à l'unanimité des voix de créer un emploi. Cette personne devra aider le forestier. Le poste a été créé en accord avec la commune de Sandweiler et les coûts inhérents sont répartis entre les deux communes.

#### **4. Approbation de la démission d'un membre d'une Commission**

Le conseil communal approuve à l'unanimité la démission de Jean-Jacques Arrensdorff de la Commission Bande dessinée. Madame la Bourgmestre le remercie pour sa collaboration.

#### **5. Approbation d'un acte – échange de terrains à Oetrange (parcelle de forêt)**

Le conseil communal approuve à l'unanimité l'échange de terrains à Oetrange. Il s'agit de 2 parcelles forestières de Madame Anne-Marie Françoise Wurth et de Monsieur Michel Alphonse Léon Wurth, situées au « Kackeschbusch » à Oetrange, d'une superficie de 47 ares et 50 m<sup>2</sup>. Ces parcelles sont échangées contre 2 parcelles forestières de la commune de Contern, situées au « Kackeschbusch » à Oetrange, d'une superficie de 46 ares et 40 m<sup>2</sup>. Une soulte de 275 € est versée par la commune à Madame Anne-Marie Françoise Wurth et Monsieur Michel Alphonse Léon Wurth. Il s'agit d'un échange d'utilité publique décidé en vue de l'extension du réseau de distribution d'eau potable.

#### **6. Approbation d'un acte – échange de terrains à Oetrange**

Avec 6 voix pour et 4 voix contre, le conseil communal décide d'approuver l'acte d'échange à Oetrange. La commune échange une parcelle située « Auf der Stras », d'une superficie de 11 ares 50 m<sup>2</sup>, contre une parcelle appartenant à Monsieur Jean Aloyse Schmit et à Madame Gabrielle Brigitte Hoffmann, située « In der Delt », d'une superficie de 5 ares et 90 m<sup>2</sup>. Par cet échange, la commune acquiert un terrain adjacent plus grand car les parcelles limitrophes appartiennent déjà à la commune.

#### **7. Approbation d'un acte – achat de 4 parcelles à Contern**

Le conseil communal décide à l'unanimité d'acheter à Monsieur Jean-Paul Weitz et Madame Viviane Marie-José Fischbach 4 parcelles situées « Auf der Haide » à Contern, d'une superficie de 140 ares et

70 m<sup>2</sup> au prix de 140.700 €. Cet achat est motivé par la construction d'une nouvelle canalisation d'eau.

#### **8. Approbation d'un bail avec la Croix-Rouge Luxembourg à Medingen**

Le conseil communal approuve à l'unanimité le bail avec la Croix-Rouge Luxembourg. Il s'agit de places de parking face au centre culturel de Medingen qui est loué à la commune de Contern par la Croix-Rouge Luxembourg au prix de 100 € par an.

#### **9. Approbation d'une demande d'adhésion de la commune de Weiler-la-Tour au SEC**

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver la demande d'adhésion de la commune de Weiler-la-Tour au SEC (Syndicat des eaux du Centre).

#### **10. Fixation des subsides aux associations 2020 (suite)**

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver les subsides aux associations encore en suspens pour 2020. La majorité des subsides a déjà été approuvée par le conseil communal le 18 novembre 2020.

#### **11. Confirmation de modifications dans le règlement de circulation de la commune de Contern – modifications à durée déterminée**

Le conseil communal approuve à l'unanimité les modifications à durée déterminée dans le règlement de circulation de la commune de Contern.

#### **12. Approbation de recettes**

Des recettes à hauteur de 327 301 € sont approuvées unanimement par le conseil communal.

#### **13. Approbation du budget communal 2021**

Avec 6 voix pour (4 voix CSV et 2 voix LSAP) et 4 voix contre (2 voix DP et 2 voix Déi Gréng), le conseil communal approuve le budget communal de 2021.

Madame la Bourgmestre remercie le secrétaire communal f. f. et le Service financier pour leur travail dans l'élaboration du budget communal. Celui-ci est maintenant plus clair. Elle remercie également la Commission Finances qui a analysé le budget communal durant 2 séances et dont le jugement est excellent. La Commission Finances est citée : « Dans un contexte économique défavorable, le Collège échevinal ne perd pas de vue les investissements qui s'imposent, tout en gardant le budget en adéquation avec la déclaration échevinale. »

Madame la Bourgmestre souligne que l'élaboration du budget représente un défi pour chaque commune en cette période.

Le collège échevinal dispose d'une liste des priorités qu'il appliquera – toujours en fonction de la situation financière de la commune. Il faut savoir que la commune a reçu 1,6 million € de moins de l'État pour 2020 à cause de la pandémie.

#### **Extension de l'école, de l'infrastructure sportive et « De séchere Schoulwee »**

La formation et le bien-être de nos enfants jouissent d'une priorité absolue. C'est pourquoi l'infrastructure scolaire, la Maison Relais et l'infrastructure sportive « Ewent » sont agrandies.

L'augmentation du nombre d'habitants prévue dans les quatre à cinq prochaines années fait de l'extension de l'école et de la crèche une nécessité absolue et un investissement pour l'avenir. Un

nouveau hall sportif est également au programme, essentiellement pour le sport scolaire et les activités sportives de la crèche. Naturellement, le nouveau hall devra également pouvoir être utilisé par les associations sportives et les cours de sport de la commune en dehors des heures d'école.

Dans le nouveau hall sportif, les concierges bénéficieront enfin de locaux propres avec installations sanitaires et de suffisamment de place pour le parc automobile et pour le stockage de tout le matériel.

L'initiative « De séchere Schoulwee » a été planifiée. Sa mise en œuvre améliorera non seulement la sécurité des élèves mais sera également profitable pour tous les piétons.

### **Sécurité et bien-être de nos citoyens**

En réponse à la hausse constante du trafic de transit, le collège échevinal prévoit un « shared space » ainsi que l'embellissement du centre de Contern. La place de la localité devrait ainsi être agrandie et la zone limitée à 20 ou 30 km/h devrait réduire le trafic au minimum.

Deux nouveaux parkings offrant au total plus de 25 places de stationnement seront construits près du centre culturel d'Oetrange.

Le parking résidentiel sera accessible fin 2021 et un gardien de l'ordre et un garde-champêtre seront engagés.

Des mesures seront en outre prises pour modérer le trafic à la rue de Syren et à la rue de Luxembourg. Elles coûteront respectivement 325 000 € et 270 000 €. Les travaux de la rue de Syren seront exécutés après les travaux d'égouttage.

Des investissements substantiels seront réalisés dans nos cimetières. Par ailleurs, de nouveaux columbariums seront ajoutés à Contern, Moutfort et Oetrange. Des places de dispersion seront aménagées à Moutfort, Oetrange et Medingen tandis que celle de Contern sera embellie. La morgue de Moutfort sera complètement rénovée et la chambre froide sera agrandie.

En cette période difficile, le collège échevinal tient à créer dans notre commune un environnement agréable où tous les habitants peuvent passer leur temps libre.

Le collège échevinal adaptera ses dépenses à la situation et, comme déjà annoncé, appliquera progressivement les priorités définies en amont.

### **Pompiers**

Madame la Bourgmestre informe que le collège échevinal a déjà soumis au ministère de l'Environnement plusieurs demandes pour la construction d'un Centre d'intervention à différents endroits possibles de la commune de Contern. Une demande a reçu une réponse négative du ministère et une autre n'a pas encore reçu de réponse à ce jour. Le dernier site a été transmis au ministère de l'Environnement sur la base de la proposition du commandant en fonction des sapeurs-pompiers locaux.

### **Immobilier**

L'achat de « Conterstuff » représente un gros investissement (4 950 000 €).

Madame la Bourgmestre explique que l'achat de la brasserie-restaurant « Conterstuff » n'a pas encore plus été conclu et que son acquisition sera prolongée jusqu'en 2021. Ce bâtiment protégé jouera un rôle central dans l'aménagement du centre de la localité. Le Conterstuff est la plus grande

des surfaces du centre de Contern que la commune ne possède pas encore. La commune détient déjà plusieurs hectares de superficie au centre de Contern.

Jean-Jacques Arrensdorff propose d'installer l'administration communale dans la grange du « Conterstuff ».

Fernand Schiltz, échevin, sait que les coûts d'acquisition du « Conterstuff » sont élevés mais renvoie à la composante sociale de ce bâtiment : il doit aussi faire office de lieu de rencontre.

La maison communale est déjà trop petite, cinq ans après son achèvement. Une étude aurait dû certainement être faite à l'époque. Madame la Bourgmestre renvoie à la planification non orientée vers l'avenir du collège échevinal de l'époque.

Les travaux de rénovation du « Henkeshaus » sont poursuivis et devraient être terminés à l'été 2021.

### **Politique du personnel**

Madame la Bourgmestre souligne que la politique du personnel est un pilier important d'une commune qui fonctionne bien et mérite donc quelques investissements. Cela se traduit notamment par la création et l'occupation de nouveaux postes, la création récente de nouveaux services (Service financier, Service de l'enseignement) et la garantie de bonnes conditions de travail (Convention collective des travailleurs des communes du sud, introduction d'un horaire de travail flottant).

Pour que les collaborateurs communaux puissent travailler de manière optimale au service de nos citoyens et citoyennes, ils sont équipés du matériel nécessaire et cela dans le respect des normes de sécurité maximales.

Les nouveaux engagements de personnel et les réorganisations internes ont pour but de se préparer à l'essor démographique communal de ces prochains mois et années.

### **Social**

Le plan communal du troisième âge est subventionné à hauteur de 15 000 € et le secteur de l'intégration recevra 12 000 €.

Après son achat, l'ancien bâtiment postal d'Oetrange sera rénové pour accueillir l'Office social régional.

Le collège échevinal prévoit aussi plusieurs projets de logements sociaux.

### **Finances, études et planification**

Madame la Bourgmestre souligne que le collège échevinal actuel se base sur des faits avant d'entreprendre des projets. Dans le cas de projets de grande envergure, comme l'aménagement du centre des localités et les mesures de sécurisation et de limitation du trafic dans nos villages, des études doivent être réalisées.

Tom Jungblut, échevin des finances, explique que l'augmentation de la population oblige la commune à agrandir le bâtiment scolaire et mentionne le potentiel de l'implantation scolaire qui a été planifiée sur le long terme. Il n'est pas question d'une seconde implantation scolaire comme le préconise Eric Eifes car la capacité maximale du site actuel est loin d'être atteinte et cela entraînerait en outre une plus grande imperméabilisation des sols.

### **Climat, environnement et mobilité**

Fernand Schiltz, échevin du climat, souhaite rappeler la crise sanitaire ne doit pas faire oublier le problème du climat. L'année 2020 a enregistré les pires incendies de forêt. La commune de Contern poursuivra son engagement dans le Pacte Climat et signera le « Pacte Climat 2.0 ». La commune envisage aussi d'adhérer au « Pacte Nature » dès que le projet sera mis sur les rails. Il souligne que le collègue échevinal souhaite faire les choses correctement et est activement orienté vers les solutions pratiques au niveau de la commune.

Depuis lors, 24 associations ont adhéré à la charte climatique. Le dossier du label « Fair Trade » s'accélère considérablement et l'installation photovoltaïque du 1<sup>er</sup> cycle de l'école fondamentale a été mise en service. En ce qui concerne la protection de l'eau, la commune de Contern joue un rôle de pionnier et la nouvelle loi sur les déchets qui encourage l'économie circulaire entre en vigueur le 01.01.2021. La somme de 145 000 € est inscrite au budget 2021 notamment pour le domaine de l'écologie.

La mobilité a également des répercussions sur notre climat. C'est pourquoi l'extension du réseau de pistes cyclables et le concept de mobilité sont soutenus et les aides financières allouées aux cyclistes et aux propriétaires de vélos électriques sont adaptées.

Fernand Schiltz, échevin du climat et du commerce équitable, remercie Claude Schmit pour ses années de bonne collaboration au sein de l'équipe climat et du groupe Fairtrade.

Patrick Weymerskirch est conscient de la valeur du réseau d'eau. Le facteur coût et le travail investi ne doivent pas être sous-estimés. Il rappelle le principe du pollueur-payeur à la base des nouvelles dispositions sur les déchets. Il décerne une bonne note au collègue échevinal pour le plan budgétaire.

L'installation d'une piste cyclable entre Contern et Hesperange est sur la table et devrait être réalisée prochainement.

#### **14. Informations et questions des conseillers communaux**

Madame la Bourgmestre explique que, en raison de la crise sanitaire actuelle, la fête de Noël du personnel communal ne pourra pas avoir lieu. C'est pourquoi le collègue échevinal a décidé d'offrir aux collaborateurs communaux et aux membres du conseil communal une bouteille de crémant luxembourgeois et un bon d'achat pour les restaurants locaux.

Eric Eifes se renseigne sur l'assurance pour les moins de 12 ans qui fréquentent la maison des jeunes. Madame la Bourgmestre explique que le collègue échevinal étudie la question avec les responsables de la maison des jeunes.

Claude Schmit, membre du conseil communal (« Déi Gréng »), annonce sa démission du conseil communal en raison de son déménagement dans une autre commune. Il remercie le conseil communal et déclare qu'il a beaucoup appris dans cette fonction.

Guy Lorent, membre du conseil communal (« DP »), annonce également sa démission. Lui aussi remercie le conseil communal pour la longue collaboration.